

Comprendre !

sa facture

2 Renseignements, réclamations
Saint-Lô Agglo
Direction du cadre de vie et de la collecte des déchets
Cellule redevance incitative et facturation
70 rue du Neubourg
50000 Saint-Lô
Tél. : 0800.710.775 (pour information)
<https://mesdemarches.saint-lo-agglo.fr/>
SIRET : 2000638900418

1 Décompte n° 2024-64918 du 31/12/2024
Code producteur :
Code redevable :

3 SERVICE GESTION COMPTABLE DE SAINT-LÔ
-CITE ADMINISTRATIVE-
PLACE DE LA PREFECTURE
BP 225 - 50015 SAINT LO CEDEX

1 NOM Prénom
Adresse

4 Zone C0,5

Prestation	Description	Quantité	Coût unitaire	Montant
Part fixe	01/01/2024 au 31/12/2024	Forfait bac OM 240 litres sur 12 mois	12/12	300,00 €
Part variable		12 levées CM 240 litres dont 0 supplémentaires	0	0,00 €
				MONTANT
				300,00 €

5

A compter de la réception du présent avis, vous disposez d'un délai de :
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso,
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

6

7 Payer en ligne
Vous avez la possibilité de régler votre redevance par Internet, en vous connectant sur www.payfip.couvr.fr et en saisissant les informations suivantes : Identifiant structure publique : 016714 Référence : 2024-OM-00-64918

Partie à détacher en suivant les pointillés

Mandat de paiement SEPA portant, en signant ce mandat, vous autorisez la collectivité à débiter votre compte bancaire à tout moment, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du présent mandat. Vous déclarez que vous avez lu et compris les conditions de paiement que vous avez passées avec moi. Une demande de rectification ou de résiliation de ce mandat peut être déposée à tout moment à la collectivité. Vous déclarez que vous avez pris connaissance de la réglementation en vigueur et que vous acceptez de faire valoir le mandat de paiement SEPA portant votre signature et votre autorisation de débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

8

9 TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA050018051000000000006491824
ID : 050018051000000000006491824
Référence : 64918
Créancier : SAINT LO AGGLO

10 CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

941133000175 8017000000000649180500184946706 30000

verso

9 Décompte n° 64918

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.25 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 66-624 du 19 août 1966, modifié par décret n° 1362 du 13 avril 1981, relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics et locaux.

Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :

- Paiement en ligne : se connecter sur www.payfip.couvr.fr en saisissant l'identifiant collectivité et la référence dans le cadre "Payer en ligne" au recto.
- Prélevement à échéance pour vos prochaines factures : mandat de paiement disponible sur la plateforme des téléservices du site de Saint-Lô Agglo www.mesdemarches.saint-lo-agglo.fr/ ou dans les téléservices en ligne ou auprès de Saint-Lô Agglo.
- Chèque : libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC accompagné du TIP non signé et non agrafé, sans aucun autre document. Envoyer le tout au moyen d'une enveloppe affranchie à l'adresse mentionnée sur le TIP.
- Espèces limité à 300€ ou carte bancaire : munir de la présente facture auprès d'un bureau de poste agréé (liste sur www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-province).
- Virement bancaire : auprès du service de gestion comptable de Saint-Lô, IBAN FR56 3000 1007 4505 0700 0000 032 - BIC BDFEFRPC007.
- Communication par e-mail : envoi d'un mail à redevance.saint-lo-agglo@agglo.saint-lo.fr pour la contester.

Concernant les redevances relatives à l'échéance de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative, du règlement de service des déchets assimilés 2023 et des tarifs 2023 : www.saint-lo-agglo.fr/declaration.

Pour toute demande de renseignements complémentaires sur la régence, contacter la direction du cadre de vie et de la collecte des déchets de Saint-Lô Agglo au numéro 0800.710.775, service et appel gratuits.

Pour formuler une réclamation concernant la régence, l'adresser sous deux mois à Saint-Lô Agglo, direction du cadre de vie et de la collecte des déchets sur le site Internet de Saint-Lô Agglo à <https://mesdemarches.saint-lo-agglo.fr/> ou par e-mail. Aucune réclamation ne sera prise en compte par téléphone.

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L161-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ([www.telecur.fr](http://telecur.fr)).

9 Votre dotation actuelle de bac(s)
OMR 240 L (n°2124004066 [puce 0114E59E1C]) **10** **9** Emballages 240 L (n°2124001473 [puce 0114E1C72C]) **10**

Levées sur la période facturée : du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Dates	Bac
01/01/2024	OMR 240 L
01/02/2024	OMR 240 L
01/03/2024	OMR 240 L
01/04/2024	OMR 240 L
01/05/2024	OMR 240 L
01/06/2024	OMR 240 L
01/07/2024	OMR 240 L
01/08/2024	OMR 240 L
01/09/2024	OMR 240 L
01/10/2024	OMR 240 L
01/11/2024	OMR 240 L
01/12/2024	OMR 240 L

11

1 Références à rappeler dans tous vos échanges

2 Acteur chargé de la collecte et valorisation de vos déchets : Saint-Lô Agglo

3 Service de gestion comptable Merci de ne pas envoyer votre paiement à cette adresse !

4 Montant de votre part fixe

Accès au service comprenant entre autres 12 levées forfaitaires annuelles de mon bac gris (ou 36 accès aux colonnes d'apport volontaire - PAV) et la totalité des levées de mon bac jaune. La part fixe couvre par ailleurs les charges liées à l'utilisation des déchèteries, de la collecte sélective, les frais de gestion...

5 Montant de votre part variable

Correspondant à toutes les levées supplémentaires aux 12 levées annuelles de mon bac gris (ou au delà des 36 apports aux colonnes - PAV).

6 Montant total de votre facture à payer

7 Codes de facturation

Permettent d'accéder au paiement de votre facture. Ils sont à renseigner sur la plateforme en ligne «PAYFIP»

8 Trésorerie à laquelle adresser votre paiement

9 OMR (ordures ménagères résiduelles) Emballages (tri sélectif)

10 Numéro de votre code barre

11 Dates des collectes de vos ordures ménagères résiduelles